

## SPECIAL NEGOCIATION TELETRAVAIL

### L'UDPA A FAIT ENTENDRE SES REVENDICATIONS POUR UN 3<sup>o</sup>JOUR DE TÉLÉTRAVAIL, LA REMISE DE TICKETS RESTAURANT ET LA POSSIBILITÉ DE BADGEAGE

	<p><b>La 3<sup>ème</sup> journée de télétravail :</b> L'UDPA avait fait le constat en venant à votre rencontre qu'une 3<sup>ème</sup> journée de télétravail était plébiscitée par une très grande majorité d'entre vous : <b>La direction accepte cette demande.</b></p>
	<p><b>La possibilité de badger :</b> L'UDPA a demandé à la direction d'acter la confiance qu'elle dit vouloir mettre en place dans l'entreprise, en donnant la possibilité aux salariés de badger pendant leurs jours de télétravail : <b>La direction accepte cette demande.</b></p>
	<p><b>Les titres restaurant pour chaque journée télétravaillée</b> à compter du 1<sup>er</sup> juin, à hauteur de 60 % dans la limite de 9 € soit 5,40 €.</p>
	<p><b>Indemnité forfaitaire de télétravail :</b> La direction refuse pour le moment de revoir à la hausse le montant mensuel de restera à <b>20 €</b>.</p>

Bien que la dernière mesure soit décevante, surtout dans cette période d'inflation galopante et de la hausse des prix de l'énergie auxquelles le salarié télétravailleur est confronté, l'UDPA qui se fait l'écho des salariés, considère néanmoins que les 3 premières mesures précitées sont une réelle avancée.

De ce fait, l'UDPA est signataire de ce nouvel avenant à l'accord de télétravail. qui portera sur la période d'avril 2022 à décembre 2023.

Toute l'équipe de l'UDPA reste à votre entière écoute pour toute question.

## RÉORGANISATION

### UN ÉNIÈME PROJET

**Pour tenter d'améliorer les conditions de travail des salariés de la DTDTD (ex DSI, future DTD), un nouveau projet d'organisation vient de voir le jour qui va impacter salariés et clients. Pourquoi tant de modifications d'organisation et pour quel résultat ?**



Ce projet d'organisation devrait permettre à la DTDTD d'accélérer l'adoption des nouvelles technologies au service des clients, des distributeurs et des salariés.

L'**UDPA** remarque qu'un précédent projet avait été présenté devant notre CSE il y a un an et demi. Un autre projet d'ajustement d'organigramme nous avait également été présenté il y a six mois !

Pour l'**UDPA**, ces différents projets aboutissent à battre et rebattre les cartes pour les salariés de la DTDTD, même si la direction garantit l'absence d'impacts sur leurs activités. Cette situation aboutit à d'incessants changements de rattachement et de fait, d'environnement. Des modifications qui impliquent d'incessante réadaptations à de nouvelles hiérarchies et à de nouveaux regroupements physiques. De plus, la direction ne fournit jamais de bilan chiffré sur l'impact réel des précédentes réorganisations.

L'**UDPA** s'interroge sur l'intensification annoncée de la transformation. Va-t-elle mettre encore plus de pression sur les équipes ?

Pourtant, le dernier Pulse met en évidence pour cette direction des résultats préoccupants.

Ainsi, seulement **30 %** des répondants de la DSI considèrent que la direction est simple : il s'agit du plus mauvais résultat sur cet item pour les Fonctions Centrales. C'est aussi le plus mauvais résultat au niveau de l'engagement (ENPS, **31 %** qui se sentent engagés).

Pour le bien être, c'est le deuxième plus mauvais résultat des Fonctions Centrales : 66 % se sentent bien.

L'**UDPA** questionne l'Entreprise, en quoi cette réorganisation apportera-t-elle une amélioration pour les personnes qui vont la vivre ? Comment va-t-on remonter l'ENPS de cette direction ?

## RSE

### NOTRE ARTICLE SUR LES PLANTES VIVANTES SUR LES ESPACES EN SMART WORKING VOUS A FAIT RÉAGIR

**Vous vous êtes étonné d'avoir à suivre une formation sur le climat imposée par AXA, et en parallèle, de voir l'entreprise mettre des plantes artificielles dans ses locaux**

C'est vrai, que pour l'**UDPA**, il y a une contradiction entre les paroles et les actes.



Paroles pour affirmer l'engagement RSE et l'importance de la santé des salariés pour AXA (paroles que nous ne mettons pas en doute), mais actes qui se basent sur un pur calcul économique de l'autre.

Ainsi dans une démarche responsable, bénéfique tant pour la qualité de l'air que pour la santé des travailleurs, l'**UDPA** insiste auprès d'AXA France pour qu'elle reconsidère l'installation de plantes « vivantes » sur les plateaux.



**Votre opinion nous intéresse.**

**L'UDPA vous invite à lui envoyer vos questions, remarques, étonnements...**

**[service.udpa@axa.fr](mailto:service.udpa@axa.fr)**

# VENEZ NOUS REJOINDRE !

Vous appréciez nos communications, nos analyses, nos conseils ?

Adhérer à l'UDPA c'est devenir acteur de la vie sociale de l'entreprise.



Retrouvez toutes les informations sur l'UDPA : <https://www.udpa-axa.org>

Nom		Prénom		
Entreprise		Depuis		
Métier		Email		
Tél fixe		Tél Mobile		
Adresse		CP et ville		
Cotisation	Non-cadre	Cadre	Inspection	Retraité et alternant
Par an	100 €	120 €	160 €	40 €
<input type="checkbox"/>	Par prélèvement trimestriel ou annuel (joindre un RIB)			
<input type="checkbox"/>	Par chèque à l'ordre de l'UDPA			
<input type="checkbox"/>	Par virement sur Iban FR76 3000 3031 2300 0500 7423 389 SOGEFRPP			
<b>Déduction Fiscale : 66 % du montant de la cotisation est remboursé l'année suivante en crédit d'impôt*</b>				
Règlement à retourner à UDPA 207 jardins de l'Arche 92000 Nanterre				

\* Soit pour une cotisation de 100 €, 34 € payé au final

## L'UDPA, toujours à vos côtés

Contactez-nous : [service.udpa@axa.fr](mailto:service.udpa@axa.fr)

### VOS ÉLUS UDPA RÉPONDENT À VOS QUESTIONS.

Hassan AKID	51 99 54	Eric GRAZIANI	06 51 11 45 44	Jean-Marc PAGAU	52 87 81
Michele ALLEMAN DEQUIEDT	06 61 12 13 98	Sylvaine HARDY	07 80 97 65 88	Françoise SALA	58 46 33
Gilles BARY	54 48 02	Yassine KHESSOUMA	58 96 82	Christophe SESSIECQ	06 03 78 61 86
François BLANCHECOTTE	06 19 11 87 43	Anne-Charlotte LAUMONIER	06 07 56 95 64	Giulia SCHUMACHER	06 76 71 38 06
Xavier BOULLY	06 40 46 29 16	Dominique LE GALL	06 21 44 39 36	Christophe ROCHER	06 09 94 06 87
Yves BRETEL	56 05 45	Nathalie LOUSTALOT	06 79 61 60 97	Pascal SOULLARD	06 09 95 26 55
Pierre CLERC	06 98 53 73 00	Claudine MAGUSTO BOURGEOIS	06 60 64 93 65	Bertrand TESTU de BALINCOURT	06 84 79 30 76
Michel COLIN	01 47 74 02 19	Marie-Laure MARCHAND	06 88 53 25 47	Moussa TOURE	51 17 32
Patricia DUMAS	51 06 92	Corinne MARZOLF	57 52 76	Jean-Pierre VASSARD	52 72 29
Sophie DUMAS	52 87 35	Jaime MARTINS	06 18 44 52 22	<b>Pourquoi pas vous ?</b>	
Fernando JORGE	06 89 90 11 97	Katy NATIVEL	02 62 30 83 39		
Dominique GULLUSCIO	06 74 53 70 09	Nathalie PACITTI-DIAZ	57 52 02		